

14 mars 1935

A propos d'une interview

On nous excusera de revenir encore une fois sur des déclarations du Haut-Commissaire. Mais l'importance qui s'attache en ce moment à son voyage et les espoirs qu'il a fait naître en nous expliquent assez cette insistance.

M. de Martel a donné, paraît-il, à notre homonyme de Paris les déclarations suivantes, que nous reproduisons in extenso. Elles ont paru sous ce titre quelque peu paradoxal : « La Syrie est calme » (1).

M. de Martel, haut-commissaire en Syrie et au Liban, est arrivé, hier matin, à Paris, pour mettre le gouvernement au courant de la situation des territoires sous-mandat.

Nous avons pu le joindre dans la soirée et obtenir de lui quelques déclarations sur l'activité économique et politique des pays sous sa surveillance.

Une légère agitation règne en effet en Syrie, provoquée par les menées nationalistes d'une partie des habitants. L'opposition s'est cristallisée ces derniers temps sur la question du monopole des tabacs récemment institué et qui soulève des protestations chez certains planteurs.

Comme nous faisons par à M. de Martel de notre inquiétude à ce sujet, il nous arrête d'un mot :

- Tempête dans un verre d'eau...

« C'est la crise qu'il faut enrayer. C'est à cela que je n'emploie ».

M. de Martel m'explique qu'il s'est tout d'abord attelé au problème budgétaire. Il a réalisé l'équilibre dans les budgets de la Syrie et du Liban et a même dégagé, depuis novembre 1933, près de 100 millions de ressources nouvelles destinés à financer des travaux publics.

- Ainsi, je combats de chômage et diminue le nombre des mécontents. C'est pour la même raison que j'ai institué le monopole des tabacs. Certains planteurs – la minorité, d'ailleurs – habilement « cuisinés » par des leaders nationalistes, n'ont pas compris le bénéfice que le pays entier doit tirer de l'institution de ce monopole... Les ressources qu'il me fournit me permettent en effet d'alimenter les fonds communs et de diminuer les droits de douane fiscaux. J'ai pu ainsi ramener les tarifs à la parité avec les Etats palestiniens et alléger le commerce libano-syrien.

M. de Martel est doué d'un magnifique optimisme dont il entend ne pas se départir.

Il me décrit avec passion les satisfactions qu'il rencontre dans l'exercice de ses fonctions. Il n'a qu'une hâte : retourner à son « P.C. » pour y maintenir le prestige de la France. – *Philippe Roques*.

Nous faisons part avant-hier des réserves dont il fallait entourer certaines interviews deux fois traduites. Ces mêmes réserves, devons-nous les renouveler quand il s'agit d'un article paru en France ?

La lecture de cet article procure, on le voit, plus d'une surprise aux lecteurs libanais. Nul doute que la pensée de Haut-Commissaire n'ait été déformée. Car même avec ce « magnifique optimisme » dont parle notre confrère parisien, il est difficile de croire que toute l'agitation de ces derniers temps n'est que « tempête dans un verre d'eau ».

Quant aux déclarations relatives à la parité douanière avec la Palestine, que les ressources fournies par le Monopole auraient déjà permis à M. de Martel d'établir dans les pays de Mandat,

elles sont, hélas ! d'une cruelle inexactitude : si on peut trouver une excuse à un reporter aussi évidemment ignorant des besoins de ces pays, c'est que M. de Martel a pu en parler comme d'un projet, d'un heureux projet.

Nous avons déjà le Monopole ; nous attendons la réalisation, et avec la même énergie, de la parité douanière.

(1) *Le jour, 5 Mars.*